

Réunion du Comité Syndical du SIVOM du Plateau de Trizac
du 16 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 16 juin à 14 heures 00 le Comité Syndical du SIVOM du Plateau de Trizac, dûment convoqué, le 31 mai 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Trizac, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELMAS, Président du SIVOM.

Présents : M. JEAN-LOUIS DELMAS, JEAN-YVES JOUVE (TRIZAC)
M GERARD BOURNET (Collandres)
M GERARD CHANCEL, Mme ANDREE VERET (ST VINCENT)
M CHRISTIAN FOURNIER (LE VAULMIER)

Représentés : MM LAURENT JONCOUX (PAR G. CHANCEL) / MME CATHERINE ROUSSEL (PAR JEAN-YVES JOUVE).

Absent excusé : M. Philippe LAPEYRE.

Objet : Approbation du budget primitif 2022

Jean-Louis DELMAS, Président demande à l'assemblée syndicale de se prononcer sur le budget primitif 2022 du syndicat, qui a présenté comme suit :

| | Dépenses | Recettes |
|----------------|-------------------|-------------------|
| Fonctionnement | 4 825,98€ | 4 825,98€ |
| Investissement | 11 127,02€ | 11 127,02€ |
| TOTAL | 15 953,00€ | 15 953,00€ |

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical approuve le budget primitif présenté dans son intégralité.

Fait et délibéré, les jours, moi et an que dessus

Le Président,
Jean-Louis DELMAS

